

# SEMINAIRE 2013



exclusion sociale et enjeux de santé dans le pays beaujolais

L'ADES du Rhône propose aux acteurs du Pays Beaujolais en lien avec des personnes en situation de précarité, des journées pour mieux comprendre les enjeux de santé des personnes en difficultés sociales et mieux percevoir les enjeux croisés associant la santé et la précarité.

**Jeudi 4 juillet** de 9h30 à 16h30

## Alimentation et précarité

**ADES RHÔNE**  
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

292 RUE VENDOME - 69003 LYON  
Tél. 04 72 41 66 01 - Fax. 04 72 41 66 02  
contact@adesdurhone.fr - www.adesdurhone.fr

avec le soutien de



Séminaire  
à la MDR de Tarare

**4 juillet 2013**  
6 rue du Pigeonnier - 69170 Tarare

## Alimentation et précarité

### Objectifs de la journée

- Interroger les réalités de la précarité et les contraintes autour de l'alimentation.
- Avoir une approche globale de la santé et de l'équilibre alimentaire.
- Savoir mettre en place les conditions favorables au dialogue sur l'alimentation.
- Connaître les ressources pour nous aider au quotidien avec le public.

**Public** : professionnels et bénévoles en lien avec des personnes en situation de précarité.

### Intervenants :

**Madiana Barnoux**, chargée de projets Exclusion sociale et enjeux de santé  
**Sébastien Goudin**, diététicien, chargé de projets Nutrition et rythmes de vie

### Renseignements :

**ADES du Rhône** - Madiana Barnoux - Tél. 04 72 41 66 01 - madiana.barnoux@adesdurhone.fr

PARTICIPATION GRATUITE • INSCRIPTION OBLIGATOIRE • NOMBRE DE PLACES LIMITE

### Bulletin d'inscription

à retourner à l'ADES du Rhône (292 rue Vendôme, 69003 Lyon)

NOM - Prénom : .....

Profession : .....

Structure : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Je souhaite participer au séminaire du **4 juillet "Alimentation et précarité"** qui se tiendra à la MDR de Tarare - 6 rue du Pigeonnier (*déjeuner libre*)

**Vous devez impérativement joindre à votre inscription un chèque de caution de 50,00 €**  
**Ce chèque ne sera pas encaissé et vous sera restitué le jour du séminaire**  
**sauf en cas d'absence non prévenue et non justifiée.**

*Une confirmation d'inscription vous sera retournée dès réception de votre bulletin et de votre chèque de caution. Attention : les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.*